

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 27 SEPTEMBRE, 1928.

QUINZIEME ANNEE No. 39.

LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE AU NOUV.-BRUNSWICK

Des experts agricoles de la province de Québec vont étudier la culture de la pomme de terre

DANS LE MAINE
LES 11, 12 et 13 SEPT. 1928.

Sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec et du Bureau Canadien de la N. V. Potash Export My, une quinzaine de personnalités agricoles de la province y viennent de se rendre dans le comté d'Arroostook, Maine, et dans les comtés de Madawaska et Victoria, N.-B., pour y étudier les conditions de la production des pommes de terre. Ces personnalités purent se rendre compte de l'excellence des conditions de production dans ces régions hautement spécialisées où sont obtenus des rendements très élevés de pommes de terre de semence de toutes premières qualités, assurant aux producteurs des revenus intéressants.

Les visiteurs furent reçus à la Station Expérimentale de Presque Isle, Me., où ils passeront une matinée à se familiariser avec les travaux de la Station. Une réception dans les bureaux de l'agronome du comté d'Arroostook fut accompagnée de conférences et de discussions concernant la production et la mise sur le marché des pommes de terre du Maine.

Les visiteurs eurent l'occasion de voir de très grandes exploitations où plus de 50 arpents sont plantés en pommes de terre de semence sur la même ferme, ce qui suppose une exploitation d'un étendu au moins triple, en raison de l'assollement de trois ans généralement suivi. Les autres méthodes de culture qui assurent le succès et la prospérité de ces régions sont en particulier: un travail du sol très soigné qui garde les terres propres; l'emploi d'engrais chimiques à doses massives, une sélection très rigoureuse de la semence; une lutte méthodique contre les maladies des pommes de terre; le triage des tubercules récoltés; le soin apporté à l'emmagasinage des tubercules; etc.

(Suite à la page 7)

CHIC MARIAGE

Lundi matin à l'église Immaculée-Conception fut béni le mariage de Mlle Ida Lévesque, fille de M. J. B. Lévesque, à M. Arsène Lajoie, fils de M. et Mme Fred T. Lajoie, de cette ville. De beaux solos de chant furent rendus par les demoiselles de la chorale. Mme M. D. Cormier exécuta quelques morceaux de violon et Mme T. Guertel touchait l'orgue.

M. Lajoie accompagnait son fils. La mariée entra au bras de son père. Elle portait une robe de velours gris transparent, un chapeau de velours noir et une parure de renard brun; son bouquet était de roses ophélie. Un succulent goûter fut servi chez M. Jos Côté, oncle de la mariée, auquel prirent part plusieurs parents et amis. Les nouveaux époux sont partis en voyage en auto à Boston et New-York. Ils reviendront par Montréal. Pour le voyage Mme Lajoie portait un ensemble bleu marin garni de renard noir et un feutre assorti.

MARIAGE

A St-Louis de Kent, mercredi le 19 septembre, avait lieu le mariage de M. Fidèle Leblanc, fils de Mme Dosithe Leblanc, à Mlle Lauza Thibodeau, fille de Mme Jim Poirier de St-Louis. Le mariage fut béni par l'abbé Nadeau.

Les cours du soir à l'École d'Edmundston commenceront LUNDI le 1er OCTOBRE. L'inscription aura lieu le soir de l'ouverture.

Les cours proposés sont: la couture, la mécanique, le français, l'anglais, instruction générale, la pulpe et le papier.

R. D. BISHOP, principal.

LA COURONNE RETIRE SES PLAINTES

Dans les causes de Couture et Morin. — Deux autres accusations sont portées contre Couture.

La Couronne a retiré les accusations de tentative de meurtre portées contre Albert Couture et Thomas Morin, dans la cause de dynamite. Morin a reçu sa liberté. Deux autres accusations ont été portées contre Couture, l'une pour avoir eu de la dynamite illégalement en sa possession, et l'autre pour avoir tué du poisson avec de la dynamite le 31 août.

Cette dernière cause a paru hier devant le magistrat. Trois témoins ont été entendus, Archie Duhé, Thomas Couture et le sergent Leech. Le magistrat a réservé son jugement pour plus tard. L'autre accusation se plaide aujourd'hui.

Cette après-midi, à deux heures, l'enquête de Duhé et O'Neil s'est réouverte devant le magistrat, trop tard pour que nous puissions en connaître les détails.

IL PAIE \$15.00 POUR S'ETRE TROMPE DE CHEMIN

Un jeune américain a dû verser la somme de \$15, pour s'être trompé de chemin, vers les deux heures du matin, après une soirée de danse. Il allait conduire trois jeunes filles chez elles, et au lieu de se diriger vers le centre de la ville, il prit le chemin des concessions, par la rue Fowner. Son moteur stoppa dans les côtes et les jeunes filles purent descendre et aller avertir la police. En lui donnant sa sentence le magistrat lui a dit qu'il n'était pas permis dans notre ville de se tromper de chemin à trois heures du matin, en compagnie de jeunes filles. Il fut condamné pour vagabondage.

NAISSANCES

—Le 20 courant est né à M. et Mme Camille Ouellet un fils baptisé sous les noms de Joseph-Roger, Parrain et marraine M. et Mme David Morneau.

—Le 21 est née à M. et Mme Armand Godreau une fille baptisée sous les noms de Marie-Gabrielle, Parrain et marraine M. et Mme Eugène Godreau.

—Le 23 est né à M. et Mme John B. Chartier un fils baptisé sous les noms de Real-Prime, Parrain et marraine M. et Mme Pri me Caron.

—Le 23 est né à M. et Mme Michel Couturier un fils baptisé sous les noms de Joseph-Robert-André, Parrain et marraine M. et Mme André Morin.

—Le 24 est née à M. et Mme Joachim Clavette une fille baptisée sous les noms de Marie-Annette, Parrain et marraine M. et Mme Fred Clavette.

—Le 26 courant est née à M. et Mme Charles Côté une fille baptisée sous les noms de Marie-Yolande-Juliette, Parrain et marraine M. et Mme Bélonie Lévesque.

MARIAGES

—Le 24 courant eu lieu le mariage de M. Paul Leblond à Mlle Alice Fournier. M. Joseph Leblond accompagnait son fils et M. Auguste Fournier accompagnait sa fille.

—Le 25 courant eu lieu le mariage de M. Joseph Dubé à Mlle Antoinette Hudon.

—Le 25 courant eu lieu le mariage de M. Lawrence Martin à Mlle Irène Hébert.

AUTRE ACCIDENT A ST-JACQUES

A ST-JACQUES

St-Jacques, N.-B.—Jeudi dernier, vers les huit heures du soir, un autre accident de la grande route est survenu en plein dans notre village et aurait pu avoir des conséquences plus sérieuses. Un auto du Michigan, portant le No. 893398, allant vers Edmundston à une vitesse vertigineuse, frappa la voiture de M. Jos P. Demers et la culbuta dans le fossé, puis frappa une Ford qu'elle renversa dans le fossé opposé.

La voiture et l'auto frappées furent fort endommagées. Mais tous les occupants s'en tirèrent avec des égratignures de peu de conséquences. Le chauffeur de l'auto en défaut fut amené devant le magistrat Charest, par la police provinciale, et son échauffure lui coûta près de \$250, dont \$18, pour excès de vitesse, \$50, pour dommages à la voiture de M. Demers, et la balance pour réparations à la Ford et autres frais de Cour. Il est à espérer que la leçon sera salutaire.

UNE REUNION A PROPOS DE LIVRES A FREDERICTON

Fredericton, N.-B., 22.—Une réunion spéciale du cabinet provincial convoquée pour jeudi soir a eu lieu dans le but d'étudier la situation créée par la distribution de livres de classes dont le genre a été adopté pour les trois provinces composant les Maritimes. Cette réunion a pris fin hier lorsque le gouvernement est arrivé à la décision de mettre les livres de classe dans les écoles du Nouveau-Brunswick sous le règlement VIII, qui des distribue gratuitement.

Ce nouvel arrangement signifie que les montants payés par les enfants pour les livres leur seront remis de cette année.

UN VOYAGE D'ETUDE

Dr A. M. Stomany de cette ville part samedi matin pour New York où il se rend pour suivre un cours de perfectionnement en Rayon X et en électrothérapie. Il sera absent trois mois. Déjà ce médecin possède de bonne connaissance dans cette spécialité. Il a passé un mois dans les grands hôpitaux de Québec, au cours de l'été, et maintenant il se rend à New York pour se mettre au courant des plus récentes découvertes dans cette branche de la médecine. Nous lui souhaitons un bon succès.

SEPULTURES

—Le 20 courant est décédé Armand Moreau, enfant bien-aimé de M. et Mme Emile Moreau, à l'âge de 3 ans et 5 mois.

"NOBODY'S BABY"

Il n'est peut-être pas exagéré de dire que jamais dans le passé l'intérêt n'a autant été suscité chez les amateurs de théâtre locaux, que par la production actuelle ment à l'affiche "Nobody's Baby", une comédie musicale en trois actes, dans laquelle prennent part plus de 200 personnes d'Edmundston.

Cette comédie sera représentée à Edmundston au Théâtre Star, lundi et mardi les 1er et 2 octobre prochains. Il y aura une matinée spéciale pour les enfants de l'école, lundi à 2.30 heures.

Les enfants de moins de 15 ans seront admis pour 20 cts. A la matinée les adultes devront payer 50 cts. Les sièges réservés pour les deux soirs seront en vente au guichet du théâtre à partir de samedi matin à dix heures, au prix de 75 cts.

Ces soirées sont sous la direction de Theodore H. Bird qui présente avec tant de succès, il y a dix ans, "The Girl in Red", et sont au profit de la Croix Rouge. Chacun devra faire l'impossible pour assister à cette représentation. (Communiqué)

BELLE FETE AGRICOLE A ST-LEONARD

L'Exposition agricole a eu lieu mardi. — Nombreux exposants. — Discours par les députés et autres orateurs.

St-Léonard, N.-B.—Une belle fête agricole a eu lieu dans notre paroisse à l'endroit appelé Power's Creek, mardi de cette semaine à l'occasion de l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture. Les exposants étaient en très grand nombre et les produits en montre indiquent l'intérêt et le soin que nos cultivateurs apportent à la culture.

Les juges étaient MM. A. J. Gaudet, de Moncton, Geo. Michaud, agronome local; Mme Geo Michaud et Mlle C. Leblanc, du service provincial des Cercles de Femmes.

Parmi les animaux exposés nous avons remarqué le troupeau d'Ayrshires de M. Ephiphane Nadeau et celui de Holsteins de M. Eléazar Beaupré. Des béliers de race pure, Shropshire et Oxford, propriétés de MM. Ephiphane Nadeau, Edmond C. Michaud et Noël B. Violette, démontraient l'importance que ces cultivateurs attachent à l'amélioration de leur troupeau de moutons.

Des que le jugement fut terminé, M. Georges Michaud en donna le rapport en faisant la lecture des prix. L'agronome du comté en profita pour faire quelques remarques et expliquer ses jugements, disant pourquoi tels produits ou tels animaux étaient supérieurs à d'autres.

M. l'abbé Saindon présida aux quelques discours qui eurent lieu par la suite et adressa ses félicitations aux gagnants des prix, encourageant aussi les cultivateurs à donner beaucoup de soin à leur travail, seul moyen de le rendre fructueux.

L'hon. J. E. Michaud félicita également les exposants et leur donna quelques conseils pratiques, les mettant en garde contre la culture trop intensive des pâtates. Les cultivateurs doivent occuper davantage de l'industrie laitière. M. Michaud donne son impression d'un récent voyage à Fredericton où il assista à la convention des Eleveurs de la province, au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture apprêta aux éleveurs qu'il y avait actuellement une demande sur le marché de la province pour 3000 vaches laitières.

M. le docteur Violette félicita également les exposants, en particulier les dames. M. Arthur J. Cyr, d'Edmundston adressa aussi la parole à cette assemblée.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Bathurst, N.-B., 24.—Un accident assez sérieux a eu lieu sur le Canadien National à New Mills. Une locomotive se rendant de Bathurst à Campbellton frappa un train d'ouvriers à une mille au nord de New Mills. Les deux locomotives ont été légèrement endommagées. Deux ouvriers ont été blessés, Arthur Veniot, du Petit Rocher, ayant un bras cassé et Joseph Haché, de Green Point, ayant reçu un rude choc.

Ce dernier est mort des suites de ses blessures, à l'hôpital de Campbellton. Il est probable que son compagnon d'infortune survivra.

ENTERRES SOUS UNE AVALANCHE DE TERRE

Fredericton, N.-B., 21.—Albani Picard, d'Edmundston, et M. Léger ont été enterrés sous une avalanche de terre dans la cour du Canadien National à Devon. Tous deux étaient employés sur le chemin de fer. Ils furent recouverts d'une couche de deux à trois pieds de terre. Leurs compagnons de travail réussirent à les tirer de leur embarras et tous deux furent transportés à l'hôpital. Les blessures de Léger ne sont pas sérieuses, mais Picard a été gravement blessé.

MORT TRAGIQUE

T. Thomas Lévesque se tenait au pont de la Tortue à L'Islet. Sur les limites des villages de L'Islet et de Trois-Saumons, se trouve le pont dit de la Tortue. Ce pont qui relie deux courbes prononcées, a déjà été le théâtre de nombreux accidents. Dans la nuit de samedi à dimanche, un

UNE DECISION IMPORTANTE

Les Commissaires d'École d'Edmundston décident d'étendre l'enseignement commercial. — A la même assemblée ils étudient les salaires du personnel enseignant.

MM. les commissaires du district d'École d'Edmundston, à une assemblée tenue cette semaine, ont décidé d'organiser des classes pour permettre aux élèves d'obtenir localement l'enseignement commercial que nombre de nos enfants vont chercher ailleurs dans la province.

Ces messieurs méritent des félicitations pour cette importante décision, car, il n'y a pas à en douter, notre école ne donne pas aux élèves qui suivent un cours commercial la formation requise pour remplir avec satisfaction les positions ouvertes dans les bureaux locaux.

Il ne suffit pas de savoir manier rapidement le clavier ou d'écrire cent mots à la minute en sténographie. Il y a tant d'autres connaissances nécessaires pour la bonne tenue d'un bureau d'affaires. Nous savons personnellement que les meilleures positions dans notre ville, sont remplies par des personnes qui viennent de l'étranger, parce que nos gradués du cours commercial n'ont pas les qualifications requises.

Les nouvelles classes pour l'enseignement commercial seront organisées de façon à rivaliser avec les collèges commerciaux des autres villes de la province.

A cette même assemblée les commissaires ont étudié les salaires du personnel enseignant.

UNE VOITURE EST RENVERSEE PAR UNE AUTO

Une auto américaine menace de frapper la machine de M. Frank Murchie d'Edmundston et va s'arrêter dans un pont, brisant deux piliers. — Aucun des occupants n'est gravement blessé.

St-Jacques, N.-B.—Dimanche soir dernier un autre accident d'automobile est arrivé ici. M. Frank Murchie et sa famille revenait de Ste-Rose, quand, à la sortie du pont de la Rivière-à-la-Truite, il vit venir une machine à toute vitesse et faisant les deux cotés du chemin. C'était une machine américaine portant le numéro 83390.

M. Murchie donna tout le chemin au risque de verser dans le fossé et malgré cela, la machine américaine vint à deux doigts de le frapper. Elle alla s'abîmer dans le pont de la Rivière-à-la-Truite dont elle brisa deux piliers.

La machine fut fort endommagée mais, par miracle, un seul des occupants fut légèrement coupé au visage. Le chauffeur fut traîné devant le Cour local et fut bien heureux, dans sa malchance de s'en tirer pour une amende de \$20.00 et les frais.

IL ETUDIERA A PARIS

M. le Dr. J. L. Pichette, de Campbellton, N.-B., qui vient de finir une année d'internat à l'Hôpital-Général d'Ottawa, s'embarquera à New York, le 27 septembre sur le "De Grasse" à destination de Paris où il va continuer pendant encore une année ses études chirurgicales. Il fera le voyage en compagnie de M. le Dr. Roméo Grondin de Québec, qui, lui aussi, s'en va à Paris afin d'y poursuivre ses études.

MORT TRAGIQUE

M. Thomas Lévesque se tenait au pont de la Tortue à L'Islet. Sur les limites des villages de L'Islet et de Trois-Saumons, se trouve le pont dit de la Tortue. Ce pont qui relie deux courbes prononcées, a déjà été le théâtre de nombreux accidents. Dans la nuit de samedi à dimanche, un



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

UNE UNIVERSITE QUI COUTERA 15 MILLIONS

Los Angeles, 20.—Les Pères Jésuites du collège de Loyola, à Los Angeles, ont fait établir des plans pour la construction d'une université catholique, qui sera l'une des plus vastes du monde. Elle pourra contenir dix mille étudiants. La somme totale des dépenses s'éleva à quinze millions de dollars. On se propose, en outre, d'y édifier une des plus imposantes églises d'Amérique.

LE 5 NOVEMBRE

Ottawa, 21.—Le gouvernement fédéral vient de fixer la date de l'élection complémentaire dans West York, nécessitée par la démission de Sir Henry Drayton, président de la commission des liqueurs d'Ontario. La mise en nomination aura lieu lundi le 29 octobre et l'élection le 5 novembre. Les brèves de cette élection ont été émises.

M. TWEEDIE GERANT

Grand Falls, N.-B., 21.—A. H. Tweedie, fils de feu l'hon. L. J. Tweedie, de Chatham, autrefois lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick, a été nommé gerant des usines électriques de la compagnie de papier International. Le nouveau gerant prendra immédiatement la direction des usines de l'International.

FEU E. L. BOURQUE

Moncton, N.-B., 19.—Edouard L. Bourque, machiniste du Canadien National, demeurant au No 299 rue Union, vient de mourir après avoir été en mauvaise santé pendant plusieurs mois. Il était né à Ménouésie, comté de Cumberland, Nouvelle Ecosse, et âgé de 61 ans. Son épouse lui survit. Les funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Bernard.

EN VOYAGE

Moncton, N.-B., 21.—M. Bliss A. Bourgeois, trésorier de la région de l'Atlantique, du Canadien National, va partir pour Atlanta, Georgie, il y assistera à la convention annuelle de l'Association des Trésoriers de chemins de fer de l'Amérique, qui aura lieu en octobre. Puis il ira avec sa dame visiter d'autres villes dans le sud, dont la Nouvelle-Orléans.

LA FOIRE D'HIVER

Amherst, 21.—La grande foire d'hiver des Provinces Maritimes se tiendra cette année du 3 au 9 novembre. C'est maintenant décidé. M. F. L. Nulter est le secrétaire-gerant de cette foire.

CHEZ LES DETAILLANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton, N.-B., 22.—L'Association des Marchands en détail de la Province du Nouveau-Brunswick s'est réunie en convention à Fredericton.

Les officiers suivants ont été élus: Président honoraire, C. Maynard, Moncton; Président, C. K. Wasson, Saint-Jean; Trésorier, H. Mont Jones, Saint-Jean; Secrétaire Mlle F. P. Alward, Saint-Jean, N.-B.

UN PRINCE A L'AMENDE

Copenhague, 25.—Le prince Bertil, 3e fils du prince héritier de Suède, a été condamné à une amende de 500 couronnes (\$140) pour avoir conduit un auto sans licence le 9 septembre courant. L'auto vers, et un des cinq condisciples du prince qui était en voiture avec lui fut tué. Un frère du mort a été condamné à 200 couronnes d'amende pour avoir laissé une personne sans permis conduire la machine.

M. Thomas Lévesque de St-Modeste s'est tué quand son automobile a capoté. Le prêtre et le médecin appelés en toute hâte, la victime fut admise à l'hôpital.

ST.-JACQUES, N.B.

—Mardi le 2 octobre sera tenue à l'endroit ordinaire, c'est-à-dire à l'école du village, l'exposition agricole annuelle. Il y aura en plus des divertissements variés. Les personnes des paroisses voisines sont particulièrement invitées.

—Dimanche le 15 à 3 P. M., nous eûmes le plaisir d'entendre une très intéressante conférence, donnée par la Rév. E. Saindon, sur les Sauvages Cris de la Baie James. Cette conférence fut suivie de la bénédiction du Très-Sacrement pendant laquelle on fit une collecte pour venir en aide à cette mission et elle rapporta la noble somme de près de \$400. Hurrah pour St-Jacques.

—Jeudi de la semaine dernière le Commissaire E. C. P. Salt de

la Police Provinciale rendait visite officielle au Rév. M. P. Babinet et au magistrat J. A. Charest.

—Samedi dernier Messieurs le Sergt. W. N. Leetch de la Police Provinciale et A. Chamberland avocat de Grand-Sault étaient ici, par affaires professionnelles.

RIVIERE-VERTE

—Des lettres de M. Damase Beaulieu, présentement en France, nous apprennent qu'il est bien portant et jouit de son séjour à Paris. Le climat lui va bien et tous les jours il découvre de nouvelles merveilles inespérées. Rien de surprenant car il doit y avoir un petit peu de différence entre Paris et le Coin de la Rivière-Verte, hein!

—On nous informe d'une amélioration

sensible de l'état de santé de M. Pat Smith, actuellement dans un hôpital à Montréal. Espérons que l'ami Pat nous reviendra bientôt parfaitement remis et capable de continuer le rôle prépondérant que son amour du travail, ses talents et son honnêteté lui ont acquis parmi nous.

—Malgré que la Commission des liqueurs ait ouvert un magasin ici, depuis quelque temps déjà, nous avons raison de croire qu'il y a encore, en 3 ou 4 endroits des ventes bien clandestines. Les noms de ces ems sans scrupule sont connus et la Police Provinciale est averti. Les "pilules" que la loi ordonne dans ces cas sont très amères. Qu'on y prenne bien garde.

—L'hiver dernier nous avions la visite de certain ministre ambulancier qui essaya d'établir, ici, sa nouvelle église. Trois dignitaires de sa secte avaient même été désigné, dit-on, Heureusement que la chose n'alla pas plus loin.

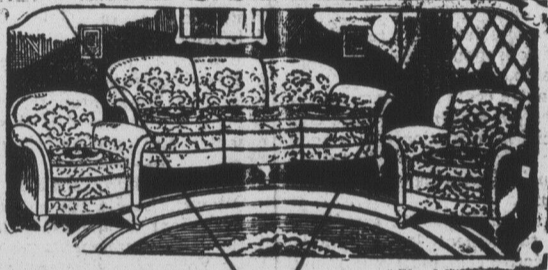
Dernièrement nous recevions la visite d'un autre, digne élève du premier, et lui aussi tenta d'implanter sa facile doctrine par la distribution de feuillets et en tenant certaines assemblées. Bien peu de nos bonnes gens y assistèrent et presque tous en furent dégoutés. On rapporte cependant qu'un aspirant, e-dignitaire de l'hiver dernier, fournit gratuitement sa maison pour les assemblées et héberga bien charitablement le nouveau disciple. On assure même, qu'en espérant devenir grand Pontife, il a accepté la "bédocherie" de la nouvelle secte, croyant n'avoir rien de mieux à faire et vu qu'on assure qu'il n'y aura pas de "marrons" pour la construction.

BOUCHER OFFICE

—Mme Johnny Moreau n'est revenue de Van Buren où elle visitait ses parents et amis depuis deux semaines.

—Dernièrement H. et Mme Alphonse Bellisle ont reçu la visite de M. et Mme Ludger Daigle et de M. et Mme Francis Daigle de Wallagrass et aussi de M. et Mme Fred Bellisle de St-Hubert, P. Q.

—M. et Mme Fred Cyr de Van Buren Maine visitaient M. et Mme J. Moreau dimanche dernier. Dans l'après-midi ils se sont rendus à Lac-Baker en auto.



VENTE SPECIALE

NOUS venons de contracter la vente de 50 mobiliers Chesterfield, modèle 1929, à des bas prix sans précédents. Vous aimerez la beauté des styles et la richesse des couvertures dont la variété vous offre un choix à nul autre semblable; quant à la qualité, elle est en tout point conforme à vos exigences. Faites votre choix dès maintenant et économisez.

J.-D. Castonguay

Rue Victoria — Edmundston, N.-B.

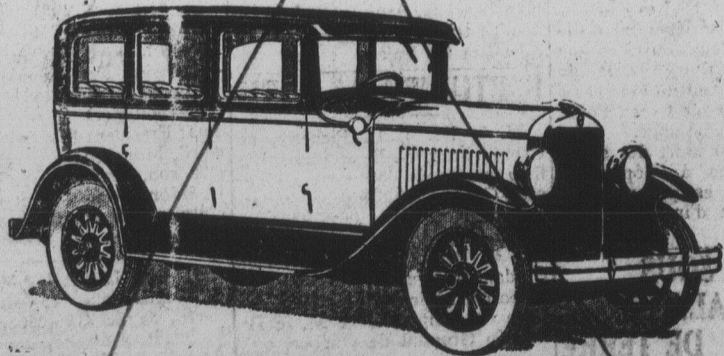
Facile a Conduire



Les propriétaires disent avec emphase comment il est facile de conduire un auto Graham-Paige dans le trafic — et le plaisir qu'ils ressentent à conduire sur la grande route. Une auto est à votre disposition.

Joseph B. Graham
Robert B. Graham
Ray A. Graham

Cinq châssis-six et huit—prix variant de \$1145 à \$3540. La vignette montre le modèle 610, Sedan 5 passagers \$1165. Les prix sont f. à b. Windsor taxes comprises.



FOURNIER'S GARAGE

Edmundston, N.-B.

GRAHAM-PAIGE

CARACTERISTIQUES
De La Mode
Pour Dames



MODELES ET ADAPTION
EXCLUSIFS POUR LES
ROBES ET MANTEAUX

Décidément il y a un changement radical dans la toilette féminine. Jamais les modes d'automne n'ont été plus jolies et notre assortiment plus complet et plus ravissants.

La mode des manteaux, comme celle des robes qu'ils cachent, porte des signes de la nouvelle tendance féminine. Les larges collets luxueux, forme roulée ou châle, en riches fourrures, sont au nombre des principales caractéristiques du style, tandis que d'intéressantes manipulations des pelletteries prêtent un charme réel aux manteaux de fourrures. Pour les robes mentionnés le velour en particulier qui sera le matériel le plus goûté et qui a tendance à remporter un gros succès.

LES FOURRURES MERITENT
UNE MENTION SPECIALE

Renards dans les jolies nouvelles teintes de Shaska et de pêche, luxueuses écharpes de martres, combinant trois peaux séparées—tout cela est en véritable harvot partout dans les robes et les manomnie avec la tendance féminine qu'on teaux pour l'automne. On ne saurait certes se passer d'avoir un tour de cou en fourrure.



LES ACCESSOIRES SUIVENT
AUSSI LA TENDANCE FEMININE

Bas en parfait accord de couleurs. Nouveaux tons de beige pour s'harmoniser avec les bruns de l'automne — fer-ouvré, beige-roc et boulevard pour accompagner les noirs et les bleus de la mode des robes.

Les gants "pull-on" en chamois lavable et chevreau viennent s'ajouter aux jolis chevreux français.

Sam. FUHRER

Qualite - Service - Satisfaction

J.-G. BO...
LES...
Quelques...
L'Es...
tous les qu...
à se choisir...
rôle de cer...
mère com...
Les d...
depuis plu...
et les dém...
litiques, m...
succès tell...
faire ment...
Le pa...
date de 18...
en 1828 po...
ce nom de...
en "Whig...
quelques a...
publicain...
protection...
mentale. J...
Etats-Uni...
élections...
Le pa...
de 1800 à...
coln. Depu...
les Etats-U...
Les d...
revenus se...
par eux-m...
de la Loi...
re toute at...
me une vie...
Les é...
tres.
S'il fa...
lications...
nes, plusie...
qui auront...
ture de Al...
donc inté...
font les él...
cle paru de...
"Le 6...
ment d'éli...
des élect...
second dep...
comporte...
choix d'un...
ne peuv...
total précé...
Le ch...
tous les qu...
actuel, M...
une élect...
ment de l...
plus ou m...
qui se tro...

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

Quelques notes sur les deux grands partis politiques américains. — Comment se font les élections chez nos voisins.

Les Etats-Unis sont en pleine campagne électorale. A tous les quatre ans, à date fixe, les américains sont appelés à se choisir des représentants pour le collège électoral; le rôle de ceux-ci est très simple, et leur fonction très éphémère comme nous le verrons plus loin.

Les deux grands partis politiques qui se font la lutte depuis plus de soixante-quinze ans sont: les républicains et les démocrates. Il y a bien quelques autres groupes politiques, mais leurs adeptes sont si peu nombreux et leur succès tellement restreint que nous nous dispenserons d'en faire mention.

Le parti républicain tel qu'il est constitué aujourd'hui date de 1856. Un parti républicain national avait été formé en 1828 pour s'opposer aux démocrates en existence sous ce nom depuis 1824, mais son nom fut par la suite changé en "Whig", et c'est le groupement de ces derniers avec quelques autres organisations qui forma le grand parti républicain de nos jours. Son programme est basé sur une protection tarifaire élevée et la centralisation gouvernementale. Les candidats républicains à la présidence des Etats-Unis ont presque toujours été victorieux, sauf aux élections de 1855, 1884, 1892, 1912 et 1916.

Le parti démocrate a présidé aux destinées américaines de 1800 à 1860, depuis le président Jefferson jusqu'à Lincoln. Depuis cette date les seuls présidents démocrates que les Etats-Unis ont eus sont Cleveland et Woodrow Wilson. Les démocrates préconisent une politique tarifaire de revenus seulement et l'administration des différents états par eux-mêmes. Le parti démocrate travaille à l'abolition de la Loi Volstead, tandis que le parti républicain considère toute atteinte portée au dix-huitième amendement comme une violation de la Constitution américaine.

Les élections américaines diffèrent beaucoup des nôtres.

S'il faut en juger par les nombreuses demandes d'explications qui nous ont été faites depuis quelques semaines, plusieurs de nos lecteurs s'intéressent aux élections qui auront lieu le 6 novembre chez nos voisins. La candidature de Al Smith en est peut-être la raison. Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en expliquant comment se font les élections aux Etats-Unis, nous servant d'un article paru dans le "Devoir" sur ce sujet.

"Le 6 novembre prochain, il ne s'agira pas précisément d'élire le président des Etats-Unis mais de choisir des électeurs qui l'élimineront plus tard. C'est une élection au second degré que celle du président des Etats-Unis. Cela comporte deux scrutins, un premier scrutin général pour le choix d'un collège électoral et un deuxième scrutin auquel ne peuvent prendre part que les membres du collège électoral précédemment élu.

Le choix des électeurs présidentiels a lieu à date fixe, tous les quatre ans, au moins de novembre. Le président actuel, M. Coolidge, ayant été élu en 1924, il devait y avoir une élection cette année. C'est pourquoi, dès le commencement de l'été, les différents partis, démocrates, équivalant plus ou moins à notre parti libéral, et le parti républicain, qui se trouve à correspondre à notre parti conservateur,

ont tenu des conventions pour choisir leurs candidats respectifs à la présidence et à la vice-présidence. La convention démocrate a désigné le gouverneur de l'Etat de New York, M. Al Smith, et le sénateur Joe T. Robinson, de l'Arkansas: la convention républicaine, M. Herbert Hoover, secrétaire du commerce dans le cabinet Coolidge et le sénateur Charles Curtiss, du Kansas.

MM. Hoover et Smith ont prononcé chacun un discours d'acceptation. C'est comme un discours-programme. Hoover s'est prononcé, par exemple, pour le maintien intégral de la loi de prohibition, tandis que Smith, tout en s'engageant à faire respecter cette loi, annonce qu'il suggérera au législateur d'en voter le rappel. D'ici le mois de novembre, la campagne électorale va se continuer ainsi. A ce moment-là, le mardi 6 novembre, les citoyens des Etats-Unis iront aux urnes. Ils voteront non pas pour Hoover ou Smith mais pour des électeurs démocrates, républicains, travaillistes, socialistes ou de toute autre couleur. Chacun des Etats n'a pas droit au même nombre d'électeurs. La proportion est établie selon la population. Ainsi le New York a droit à 45 électeurs et le Nevada à trois électeurs seulement.

Dès après le scrutin du 6 novembre cependant, il sera facile de se rendre compte du résultat de l'élection présidentielle. Selon que la majorité des électeurs choisis sera démocrate ou républicaine, ce sera M. Smit ou bien M. Hoover qui sera désigné comme président élu.

Quant au collège électoral, il ne sera appelé à voter qu'au mois de janvier, le 14. Les bulletins du scrutin seront ensuite transmis au président du Sénat qui en fera le décompte, ainsi que le veut la constitution, en présence de tout le Congrès sénat et la chambre des représentants. L'inauguration du nouveau président sera ensuite reportée au 4 mars. Jusqu'à là c'est le cabinet actuel, M. Coolidge et ses secrétaires, qui restera en fonction.

Dès le mois de novembre cependant, on saura si le futur président sera en mesure de commander une majorité au Congrès. L'élection des membres de la Chambre des représentants et l'élection d'un tiers des membres du sénat ont lieu le 6 novembre, par le suffrage universel. Avec le système électoral américain, il peut arriver qu'un président démocrate soit élu en même temps qu'une majorité républicaine au Congrès. Le fait serait curieux mais il peut parfaitement se produire. A cause de sa popularité, le gouverneur Smith peut bien être porté à la Maison Blanche mais sans que les autres candidats de son parti soient élus en nombre suffisant pour constituer une majorité. Car il faut aussi remarquer que ceux qui sont désignés pour faire partie du collège électoral présidentiel ne peuvent être élus ni au sénat ni à la chambre des représentants.

Pour résumer le 6 novembre les électeurs des Etats-Unis se choisiront des sénateurs, trente-deux sénateurs, sur quatre-vingt seize, le sénat américain se renouvelant par tiers tous les deux ans, des membres de la chambre des représentants et des électeurs qui voteront en leur nom pour le choix du président. Celui-ci ne sera officiellement élu que le 14 janvier et c'est en mars seulement qu'il entrera en fonction.

Les citoyens du Maine ont été appelés, il y a quelques semaines, à élire un sénateur. Le candidat républicain a obtenu une forte majorité sur son adversaire. Dans les milieux politiques on considère ce résultat comme un indice de ce que sera le vote aux élections générales du mois de novembre. Le sentiment populaire des citoyens d'Etat du Maine a été dans le passé un baromètre assez constant, dans les élections présidentielles.

Gaspard BOUCHER.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

UN PARALLELE TERRE-NEUVIEN A L'EXPULSION DES ACADIENS

Nous sommes tous familiers avec ce que Lauvrière appelle "La Tragédie d'un Peuple"—le Grand Dérangement de 1755. Nous avons tous frissonné d'horreur à la lecture des persécutions décrétées par le Gouverneur Lawrence—apparemment sans aucune sanction de la Couronne. L'image des paisibles paysans traqués, des maisons brûlées, des récoltes foulées aux pieds, du bétail massacré par les soldats anglais, est présenté à notre esprit. Toutefois, peu de personnes paraissent savoir ou se rappeler qu'un procédé analogue a été employé par les Anglais à l'égard de leurs propres nationaux. Cela se passa vers 1660 à Terre Neuve. Pour comprendre les circonstances, il faut se souvenir que, depuis l'origine de cette île comme possession britannique, au XVIIe siècle, des compagnies anglaises s'étaient arrogé le droit, avec l'assentiment du gouvernement métropolitain, de monopoliser la pêche dans la région. Elles s'opposèrent dès le début, à l'établissement, sur les côtes, de colons susceptibles de leur faire concurrence même à un degré insignifiant. Les menaces des moyens d'intimidation divers

étant restés sans effet, les compagnies obtinrent, d'abord, qu'on exclût les femmes de la colonie naissante, espérant ainsi décourager les pêcheurs. Comme ceci ne réussit pas, les tout-puissants Lords of Trades and Plantations firent passer des lois interdisant tout établissement à demeure dans l'île. Et, finalement, devant l'obstination des colons, ils arrachèrent à la Couronne un ordre d'expulsion, en vertu duquel les habitants des pêcheurs devaient être brûlés, leurs propriétés ravagées. Mais ici s'arrête, heureusement, l'analogie avec le "Grand Dérangement" de 1755: il se trouva un homme de cœur, le Commandeur Britannique John Berry, qui n'appliqua pas à la lettre les instructions de ses chefs. A dessein, il fit grand bruit—et peu de besogne—. Le résultat fut qu'on se vit obligé, après quelques temps, de reconnaître officiellement l'existence d'une colonie permanente à Terre Neuve, quoique, de longtemps, les colons surent le contre coup de l'animosité de ceux qui voulaient ét...

George Nestler Tricoché.

d'être distrait, de s'amuser avec son voisin, et Dieu sait s'il en profite! Mais le soir, l'écolier est seul en face de son livre et de son cahier. Il faut qu'il se tire d'affaire tout seul. Il doit donc réfléchir, raisonner et cet exercice d'intelligence devient un travail de réflexion personnelle, d'assimilation éminemment profitable.

Si l'écolier est incapable de faire son devoir parce qu'il n'a pas écouté durant la journée, il comprendra par expérience la nécessité d'être plus attentif quand l'institutrice l'expliquera de nouveau le lendemain.

L'étude personnelle de l'enfant, après les heures de classe, est un devoir de première nécessité. C'est la pluie échaudée et pénétrante qui humecte la terre et qui fait germer la semence qu'on a jetée la veille.

Ne pas toucher à la journée de classe, c'est la première obligation des parents. Il y en a une seconde presque aussi importante que la première: c'est d'assurer à l'enfant le bénéfice de l'étude du soir sans laquelle la journée de classe sera presque sans profit.

Il faut donc que cette étude précieuse se fasse dans les meilleures conditions. Que l'écolier ne soit pas dérangé. Si cela est possible qu'il ait un endroit, un coin quelconque dans la maison où il pourra être tranquille et à l'abri du bruit et des conversations des membres de la famille. Faites en sorte d'assurer, non pas une ou deux fois la semaine, mais à tous les soirs, cette heure de travail personnel de votre enfant: c'est la condition indispensable de son progrès à l'école. Pour cela, bannissez sans faiblesse les amusements—que ce soit une sortie en auto, une partie de base-ball ou toute autre distraction—qui retiennent votre enfant en dehors de la maison à l'heure où il doit apprendre sa leçon et faire son devoir.

Tant que les parents n'auront pas assuré à leur enfant ce complètement nécessaire de la journée de classe, ils perdront le droit de l'école. P. R. OUMET.

"Le Droit" Ottawa.

Les études secondaires

D'une enquête sur le genre d'instruction que les hommes d'affaires des Etats-Unis ont, voici les résultats. La première conclusion, c'est que des 24,000 principaux hommes d'affaires du pays, la plupart ont terminé leurs études secondaires. Des gens qui n'ont passé par aucune école, il

de 1,183; ceux des écoles modernes, 1,880; ceux qui ont complété leurs études universitaires comptent 14,000 hommes d'affaires.

Quoique ces données ne doivent pas être trop exagérées, elles expriment remarquablement l'Opinion Publique, de Worcester, une approximation, une tendance. Elles corroborent le témoignage de l'expérience quotidienne, à savoir, qu'à mesure que la finance, l'industrie et le commerce progressent, ils exigent une meilleure formation intellectuelle, une préparation plus étendue, bref, de solides connaissances à la fois théoriques et pratiques.

Ce qui est vrai des Etats-Unis est aussi du Canada. C'est un argument à pari en faveur de nos études secondaires, mêmes pour ceux qui se destinent à la finance, à l'industrie et au commerce. Le malheur, c'est que, dans notre pays, on croit que les études secondaires ne préparent qu'à la prétrise, à la médecine, etc. au droit. La direction de nos élèves, depuis nombre d'années, vers ces carrières exclusives, est responsable de ce préjugé. Ils est temps d'en revenir. G. L'H.



Ouverture
DU DEPARTEMENT DES HOMMES

Chez
KASNER
"THE HOME OF GOOD CLOTHES"

Les hommes et les jeunes gens soucieux de leur élégance, peuvent venir examiner notre nouvel assortiment de PALETOTS pour l'automne et l'hiver—Complets nouveaux et styles recherchés— et autres articles nécessaires à celui qui veut être bien mis.

GRATIS - FOULARD - GRATIS
Chaque client qui achètera un de nos nouveaux et jolis PALETOTS d'automne et d'hiver, recevra un joli Foulard gratuitement.
Cette offre n'est valable que du 28 septembre au 8 octobre. Profitez-en!

I. KASNER

"La Semaine Paroissiale" Fall River.

Les devoirs du soir

Bien des parents disent en parlant de leurs enfants qui fréquentent l'école: "C'est désolant, ils n'apprennent rien et pourtant ils ne manquent pas une seule journée de classe... ils ont tout ce qui leur est nécessaire, livres, cahiers, plumes et crayons... évidemment, les soeurs ne savent pas enseigner!"

Ce jugement sommaire sur l'efficacité de l'enseignement de l'école se modifierait si les parents se donnaient la peine de faire étudier leurs enfants à la maison.

Cette étude après les heures de classe est la plupart du temps pénible à l'enfant, mais elle est très fructueuse parce qu'elle exerce son jugement et exige de la réflexion.

Le soir, l'enfant est seul pour appliquer la règle de grammaire et le problème d'arithmétique qu'on lui a expliqués au cours de la journée.

A l'école l'élève subit plutôt l'enseignement et à moins d'être interrogé personnellement—ce qui arrive rarement quand la classe

LES GARDES-MALADES savent et les médecins l'ont déclaré qu'il n'y a rien comme Aspirin pour enlever toutes sortes de maux et malaises, mais soyez sûr que ce sont des Aspirins. Le nom Bayer doit être sur le paquet et sur chaque tablette. Bayer est authentique, et le mot gentiane—en rouge—est sur chaque boîte. Vous ne pouvez vous tromper si vous examinez bien la boîte.

LE MADAWASKA

Parait tous les Jedis
ABONNEMENT
Canada, 1 an \$1.50
Canada, 6 mois .75
Etats-Unis, 1 an \$2.00
Etats-Unis, 6 mois \$1.00

ANNONCES
Petites annonces: à vendre, à louer, on demande, etc.:
1ère insertion 50c
Insertions subs. 35c
Annonces commerciales passagères 25c le perc.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Modeste Levesque
Solicitor for Mortgagee.

LISEZ BIEN LES PETITES ANNONCES

A VENDRE
Maison de 2 1/2 étages à vendre à très bonnes conditions, situé sur la rue St-François, près du moulin Pelletier. S'adresser à M. Michel OUELLET, Edmundston, N.-B. 630-3fs-20s.

A VENDRE
Maison à vendre sur la rue Squattack, à très bonnes conditions. S'adresser à M. Jos. CARON, Edmundston, N.B. 648-2fs-20s.

POSITION DEMANDEE
Homme marié, possédant neuf ans d'expérience comme commis de magasin, parlant anglais et français, demande position. Serait prêt à entrer en fonction dès maintenant. 2fs-20.

EXPOSITION
L'Exposition agricole de St-Jacques aura lieu le 2 octobre. Il y aura sur le terrain amusements et repas, comme d'habitude. Un haricot de farine sera tiré au dés. Venez en foule. 616-2fs-20s.

Les Meilleurs Parfums et Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAU

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

Confiez Vos Prescriptions Médicales à la pharmacie RAYMOND BREAU

MORTGAGE SALE

To the Heirs-at-law and next of kin of the late Octave Long of the Parish of Clair, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, deceased, and to ALL others whom it may concern:— Notice is hereby given that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the Fourth day of May, A. D., 1920, and made between Octave Long of the Parish of Clair in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, (now deceased) and Victoria, His wife, (not deceased), of the first part; and Modeste Levesque of the Parish of Baker Lake, in the County and Province aforesaid, wife of Joseph Levesque, of the Second Part and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book 47-2 as number 2067, on pages 359-363 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the

payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Wednesday, the twenty-fourth day of October next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage, as follows:— "All that certain lot, piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Clair aforesaid, and bounded as follows, to-wit: On the north-eastern side by the Third Tier; on the north-western side by the lot number 37 granted to Thomas P. Long and now owned and occupied by one Joseph Heroux; on the south-western side by a reserved road, and on the southeastern side by Lot Number 33 occupied by John P. Long; Containing one hundred acres, more or less, and distinguished as Lot Number 35, in the Tier 4, South-West of Baker Lake."

—Non, je ne sais pas nager, Lécoupret; mais cette rivière ne me paraît pas profonde, et je crois pouvoir la traverser facilement à gué.

—Sois prudent, au moins! recommandent Emile et Dolor.

—Mais oui, M. Fauvet, je pars! répondit-elle, en riant gaiement. De ce que je me nomme Ondine, il ne s'en suit pas que je flotte continuellement sur le sein des ondes, ou que j'habite quelque grotte dans le fond de la rivière.

—Et tous deux rient, comme des enfants joyeux.

—Puisque nous prenons la même direction, vous et moi, ne me permettez-vous pas de faire route avec vous? demanda le jeune homme.

—Je n'ai pas d'objections, répondit-elle.

Cette rencontre fut le prélude de plusieurs autres, et bientôt, Henri Fauvet sut tout ce qui concernait cette jeune fille, qui aimait follement.

Ondine avait dix-huit ans. Elle était orpheline de père et de mère. Son père était mort, alors qu'elle n'avait que douze ans, sa mère était morte, il y avait maintenant trois ans. L'orpheline demeurait avec une servante ayant nom Febro. Non, Febro n'était pas âgée; elle dépassait à peine trente ans, mais, depuis l'âge de quinze ans qu'elle était au service chez les Yprés, on la considérait presque comme un membre de la famille.

Ondine eut été seule au monde, sans Febro, qui l'aimait si tendrement. Ondine n'avait que trois ans, quand Febro était entrée comme servante chez les Yprés; elle s'était attachée à cet enfant, et il n'est pas d'acte de dévouement au monde devant lequel elle eût reculé, pour rendre service à sa chère Mademoiselle Ondine.

Eh bien! ce qui devait arriver arriva: quand Emile Archer et Dolor Lécoupret parurent de retourner à Québec, l'expédition étant terminée. Henri Fauvet s'excessa de ne pouvoir les suivre: il était fiancé avec Ondine Yprés et il retournerait chez lui accompagné de sa bien-aimée.

Cinq semaines après le départ de ses amis Henri épousa Ondine, et tous deux partirent pour la ville de Québec, car, dans une des banlieues de cette ville, Henri Fauvet possédait une jolie propriété. Inutile de dire que V. P. n'avait pas quitté son jeune maître.

Febro avait beaucoup pleuré en volant partir sa chère petite Mademoiselle Ondine. Certes, Henri lui avait suggéré, à Febro de les accompagner; mais elle allait se marier, elle aussi; pas tout de suite, mais dans un an et elle ne pouvait s'éloigner des environs. Ondine fit donc à la fidèle servante donation de sa maison, puis, un soir les nouveaux mariés ce qui ravit le cœur de Febro, quittaient le district du Nipissing, mais non sans espoir d'y revenir bientôt.

CHAPITRE III UN MALHEUR
Il eût été difficile de trouver, de par le monde, deux êtres plus heureux que Henri Fauvet et Ondine, sa femme. Installés conforta-

L'OMBRE DU BEFFROI
Grand Roman Canadien Inédit par Mme A.-B. Lacerte.
Tous droits réservés, 1925, par Edouard Garand, 152, Ste-Elisabeth, Montréal, P.Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25 sous, par la poste 30 sous.

(Suite)
—ainsi, Fauvet, c'est toi qui vas fixer le câble au-dessus de cette petite rivière, puisque nous devons choisir un endroit favorable pour y construire un pont? Nous allons te quitter; mais, à bientôt! dit Emile Archer.

—A bientôt, mes amis! répondit Henri Fauvet.

—Sait-tu nager, Fauvet? demanda Dolor Lécoupret. Il va falloir que tu traverses cette rivière à la nage puisque nous n'avons pu nous procurer une embarcation. Ces petites rivières sont parfois... surprenantes, tu sais!

—Non, je ne sais pas nager, Lécoupret; mais cette rivière ne me paraît pas profonde, et je crois pouvoir la traverser facilement à gué.

—Sois prudent, au moins! recommandent Emile et Dolor. Henri alluma une cigarette et il se mit à examiner les bords de la petite rivière, dont on voyait clairement le fond, tu vois, n'est-ce pas? dit-il à Dolor.

—Mais oui, M. Fauvet, je pars! répondit-elle, en riant gaiement. De ce que je me nomme Ondine, il ne s'en suit pas que je flotte continuellement sur le sein des ondes, ou que j'habite quelque grotte dans le fond de la rivière.

—Et tous deux rient, comme des enfants joyeux.

—Puisque nous prenons la même direction, vous et moi, ne me permettez-vous pas de faire route avec vous? demanda le jeune homme.

—Je n'ai pas d'objections, répondit-elle.

Cette rencontre fut le prélude de plusieurs autres, et bientôt, Henri Fauvet sut tout ce qui concernait cette jeune fille, qui aimait follement.

Ondine avait dix-huit ans. Elle était orpheline de père et de mère. Son père était mort, alors qu'elle n'avait que douze ans, sa mère était morte, il y avait maintenant trois ans. L'orpheline demeurait avec une servante ayant nom Febro. Non, Febro n'était pas âgée; elle dépassait à peine trente ans, mais, depuis l'âge de quinze ans qu'elle était au service chez les Yprés, on la considérait presque comme un membre de la famille.

Ondine eut été seule au monde, sans Febro, qui l'aimait si tendrement. Ondine n'avait que trois ans, quand Febro était entrée comme servante chez les Yprés; elle s'était attachée à cet enfant, et il n'est pas d'acte de dévouement au monde devant lequel elle eût reculé, pour rendre service à sa chère Mademoiselle Ondine.

Eh bien! ce qui devait arriver arriva: quand Emile Archer et Dolor Lécoupret parurent de retourner à Québec, l'expédition étant terminée. Henri Fauvet s'excessa de ne pouvoir les suivre: il était fiancé avec Ondine Yprés et il retournerait chez lui accompagné de sa bien-aimée.

Cinq semaines après le départ de ses amis Henri épousa Ondine, et tous deux partirent pour la ville de Québec, car, dans une des banlieues de cette ville, Henri Fauvet possédait une jolie propriété. Inutile de dire que V. P. n'avait pas quitté son jeune maître.

Febro avait beaucoup pleuré en volant partir sa chère petite Mademoiselle Ondine. Certes, Henri lui avait suggéré, à Febro de les accompagner; mais elle allait se marier, elle aussi; pas tout de suite, mais dans un an et elle ne pouvait s'éloigner des environs. Ondine fit donc à la fidèle servante donation de sa maison, puis, un soir les nouveaux mariés ce qui ravit le cœur de Febro, quittaient le district du Nipissing, mais non sans espoir d'y revenir bientôt.

CHAPITRE III UN MALHEUR
Il eût été difficile de trouver, de par le monde, deux êtres plus heureux que Henri Fauvet et Ondine, sa femme. Installés conforta-

GYPROC
INCOMBUSTIBLE
RESISTE AU FROID
TRAVAIL PLUS RAPIDE
NE SE DEJETTE PAS
ECONOMIQUE
SCIE COMME DU BOIS
6 avantages du GYPROC
cloison murale incombustible
En Vente Chez J. W. Hall - Edmundston, N.B.

blement dans une des banlieues de Québec, possédant non la fortune, mais une confortable aisance, leur sort paraissait très enviable; il l'était aussi.

Tout d'abord, Henri avait craint que sa jeune femme s'ennuyât dans son nouveau milieu, mais il n'en fut rien. Non pas qu'Ondine ne passât fort souvent à son chez elle, là-bas dans le nord d'Ontario, et aussi à la bonne Febro; mais une des amies de la mère de Henri Fauvet avait entrepris de faire faire des connaissances à la nouvelle mariée et de l'amuser.

Mme de Bienencour (tel était le nom de la nouvelle amie d'Ondine) avait tout de suite aimé la jeune femme et elle l'avait prise, en quelque sorte sous son aile: ce dont Henri lui était bien reconnaissant, car, étant obligé de s'absenter souvent et pour assez long temps parfois, à cause de sa profession, sa chère sœur la protégeait, il était content de pouvoir être de cette bonne et aimable Mme de Bienencour.

La résidente des Fauvet avait nom, Le Nid. La domesticité se composait de V. P., d'une cuisinière ayant nom Pétronille, et d'une fille de chambre, du nom de Rose. Rose, durant les quelques mois déjà qu'elle était au Nid, se montrait pleine de dévouement envers ses maîtres; elle aimait admirablement Ondine, et la servait en conséquence.

Le Nid était donc un foyer idéal, et tout promettait des jours paisibles et heureux à jamais. Hélas! le malheur voulut que, certain soir, Ondine, qui avait veillé tard chez Mme de Bienencour et était revenue chez elle dans la voiture de son amie, prit froid.

Elle eut une attaque de névralgie dans la tête. Henri, voyant souffrir sa femme, fit venir un médecin. Il n'y avait pas de médecin attiré, au Nid et V. P. alla frapper chez celui qui demeurait le plus près.

Le médecin, en voyant que celle pour laquelle on l'avait fait venir souffrait un véritable martyre, prépara immédiatement une prescription et donna à V. P. l'ordre de courir à une pharmacie la faire remplir.

—M. Fauvet je viens de faire prendre à la malade une dose de morphine; bientôt, elle ne souffrira plus et elle dormira.

—Tant mieux, alors! répondit Henri.

—La morphine est une chose dont il ne faut pas abuser cependant, reprit le médecin; si Mme Fauvet ressentait encore de grandes douleurs, dans le courant de la nuit, il vaudrait mieux essayer de la soulager autrement qu'en lui administrant de la morphine. Je reviendrai, demain avant-midi. J'espère que la malade passera une assez bonne nuit. Voyez: elle souffre moins déjà!

Le lendemain matin, quand revint le médecin, Mme de Bienencour était dans la chambre à coucher d'Ondine. Or, celle-ci paraissait souffrir horriblement.

—Mon Dieu, Docteur Nippon, s'écria Mme de Bienencour, en apercevant le médecin, ne pouvez-vous rien pour soulager cette pauvre enfant? Elle souffre le martyre!

(A Suivre)

GIVEN TO GIRLS
BEAUCE SPECIALTY CO.
F. O. Box 368 BEAUCE JUNCTION, P. Q.

Edmundston Welding SHOP
Sur la rue de l'Eglise, soudures de toutes sortes à l'oxy-acétylène, travail garanti.
St-PIERRE FRERES
Edmundston, N.-B.
584 - 31 juin - 27 sept.



Suivant!
A VOUS, monsieur!
Une bonne chaise et un barbier d'expérience vous attendent avec clipper électrique ou pègne et ciseaux pour vous donner la coupe la plus prompte et la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et message aussi, si vous le désirez!

Salon Paul
Paul Soucy, prop.
Voisin des théâtres.

Souvenirs Mortuaires
Vos Parents et Amis penseront à Vos Chers Défunts

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix conviennent à toutes les bourses.

LE MADAWASKA
Edmundston, N.-B.

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie

Avocat Casier-P. "S" M.-D. CORMIER

Dentiste Dr. Emile Nadeau

Avocat J.-E. MICHAUD

Médecin-Chirurgien A.-M. SORMANY

P.-C. Laporte CLAIR

Avocat Albert J. DIONNE

Entrepreneur A. BOUCHER

Collection J.-A. CHAREST

Pharmacie VANWART

Architectes BEAULE & MORISSETTE

Comptables BELYEA ET MCNIECE

Tabac COMME PAPA

Et Vos amis? Seront-ils de la noce?

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

SOYONS JUSTES! Si nous souffrons d'une maladie quelconque...

AU FOYER

PENSEES D'AUTOMNE

J'ai chanté le printemps, j'ai salué l'été, j'ai redit du premier la douce poésie...

SEPTEMBRE

- Plaine lune, le 29, Dernier quartier, le 6, Nouvelle lune, le 13, Premier quartier le 21

CHOSSES UTILES A SAVOIR

POURQUOI SE GRATTE SOULAGE-T-IL LA DEMANGEAISON?

La démangeaison est causée par les extrémités des nerfs de touche qui sont distribués sur la peau dans toutes les parties du corps...

Un bon professeur dirige l'enfant suivant une méthode basée sur ses méthodes pédagogiques et son expérience personnelle.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Voici, en résumé, les conseils, que donne un professeur expérimenté, à une mère de famille, désireuse de donner à ses enfants, une bonne éducation musicale.

trument dont il veut faire plus tard une spécialité, et s'il chante, il aura le plaisir de s'accompagner lui-même.

"N'AI PAS PEUR"

N'ait pas peur d'être bon; ne crie pas sa bonté, mais donne-la en exemple, chaque fois que le devoir commande; les mauvais se terrent, la crainte qu'on a d'eux fait seule leur force.

Les Barrages du Temiscouata

VII (Dernier article)

Le gouvernement provincial possède encore le moyen de réduire au minimum les inconvénients des autorisations de barrage et d'écluse qu'il a accordées à la "Saint John River Storage Co." — Il doit exiger que la compagnie respecte absolument la loi — Pour tous d'eau et scieurs de bois?

(Extrait du "Devoir")

Le législateur fédéral, au cours de la dernière session, n'a pas refusé sa confirmation aux deux bills qui avaient été passés à Québec et en vertu desquels la Saint-John River Storage Company, devenue héritière de la Compagnie de la Commission du pouvoir du Nouveau-Brunswick se trouve à posséder caintenant des de partie du territoire des comtés de Kamouraska, de Temiscouata et de Rimouski.

Ces droits cependant ne sont encore que très généralement définis. La compagnie est autorisée, pour assurer la permanence du fonctionnement de son usine hydro-électrique du Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, mais sans que rien soit autrement spécifié à régulariser un moyen de barrages et d'écluses le débit des eaux des rivières Madawaska, Saint-François et de leurs tributaires. Il y avait en entente à ce sujet semblait-il, entre les deux gouvernements provinciaux concernés. Le législateur fédéral n'a pas voulu intervenir pour étudier cette affaire au mérite. Il a ratifié, sans les actes passés. Il a tenu comme on lui demandait de la ratifier de même à stipuler, dans le bill qu'il a adopté, que la Saint-John River Storage Company resterait soumise aux dispositions de la loi des compagnies de Québec.

L'article deuxième de bill en question se lit en effet comme suit: Par dérogation aux dispositions de l'article premier—où il est dit qu'en tant qu'il est du ressort du Parlement du Canada, les deux lois antérieures de la Législature québécoise se trouvent adoptées et confirmées au même degré que si elles avaient été édictées de nouveau par le Parle-

ment fédéral; ce qui, en d'autres termes, aurait fait normalement de la Saint-John River Storage Company une compagnie fédérale, soumise à la loi fédérale des compagnies—de la présente loi la compagnie sera régie par les dispositions applicables de la loi des compagnies de Québec, chapitre deux cent vingt-trois des Statuts fondus de la province de Québec, 1925, telle que modifiée quand il y a lieu.

EST AU GOUVERNEMENT DE QUEBEC DE DECIDER

La Saint-John River Storage Co., en tant qu'il s'agit des travaux qu'elle entreprendra chez nous, reste donc une compagnie québécoise, soumise aux lois de notre province. Par le fait même le gouvernement provincial possède encore le moyen de réduire au minimum les inconvénients qui peuvent résulter des autorisations de barrage et d'écluse qu'il a accordées en 1925 et 1927. C'est lui qui décidera à quel titre les eaux des lacs et des rivières de Kamouraska, de Temiscouata et de Rimouski pourront être maintenues par la compagnie Saint-John River Storage.

Dans l'apremière des lois qui nous intéressent présentement, passée à Québec en 1925, il est dit, l'article huitième:

La compagnie ne pourra exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par la présente loi sur les terres et autres propriétés publiques, ni sur les propriétés privées, à moins d'en avoir acquis le droit, dans le premier cas, de la couronne, en la manière prévue par la loi, et, dans le second cas, des propriétaires de terrains sur lesquels ces pouvoirs sont exercés de gré à gré ou conformément aux dispositions des articles 7305e à 7305o des Statuts fondus, 1909, en tant que la pré-

sente loi n'y déroge pas.

LA LOI PROVINCIALE

Ces mêmes dispositions se trouvent répétées au chapitre 46 des Statuts fondus de 1925. Loi concernant l'exploitation des cours d'eau et le flottage du bois. Toute section VI de cette loi se rapporte à la construction et au maintien de réservoirs pour l'emmagasinement de l'eau des lacs, étangs, rivières et cours d'eau.

L'article 56, le premier de la section VI pose en principe qu'il est permis de construire des chaussées, barrages, écluses, etc., pour retenir l'eau, pour en régulariser le débit et assurer l'uniformité d'alimentation aux aqueducs et aux usines.

Les conditions auxquelles cela peut se faire se trouvent énumérées dans les articles suivants. Le premier paragraphe de l'article 57 détermine immédiatement: 56, dont la construction ou le

Nul ouvrage visé par l'article maintient nécessairement la prise de possession ou l'occupation de propriété publique ou privée ou affectent l'une ou l'autre de ces propriétés ou des droits publics ou privés d'une manière préjudiciable, soit par le roulement des eaux soit autrement, ne peut être construit ni maintenu à moins que les plans et devis s'y rapportant ne soient préalablement approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La loi, comme on voit, est claire et explicite: plan et devis doivent être préalablement approuvés. Si cela n'est pas fait, si des ouvrages de ce genre sont construits sans que les plans aient été molition peut être ordonnée par tout tribunal compétent à la demande de tout intéressé. Il est même prévu (article 58) que, si la propriété publique est affectée, le lieutenant-gouverneur en conseil, de son propre chef, puisse autoriser le ministre des terres et forêts à ouvrir ou à faire ouvrir les écluses, vannes, pales, pelles ou autres dispositifs d'évacuation des eaux de l'ouvrage et à prendre ces dispositifs restent ouverts pendant le temps qu'il a prescrit, le tout de manière à faire cesser l'inondation ou l'empêchement ainsi causé sur la propriété publique." S. R. (1909) 7305g, partie.



Les Mets Succulents

sont plus nourrissants préparés au Lait St-Charles

Si vous analysez le lait de vache en bouteille, tel que vous le recevez, vous constaterez qu'il contient de l'eau, de la caséine, un corps gras et d'autres solides. Le Lait St-Charles est ce même lait de vache, sauf qu'on en a enlevé la plus grande partie de son eau. Le Lait ainsi évaporé se conserve indéfiniment dans la boîte scellée. Il est aussi plus crémeux, doublement riche, par suite meilleur pour tous les mets lactés.

SAUCE BLANCHE

DELICIEUSE

1/2 tasse Lait St-Charles Borden

1/2 tasse eau; 1/2 cuil. à soupe

beurre; 1/2 cuil. à soupe farine;

1/2 cuil. à thé sel; poivre ou paprika au goût.

Faites fondre le beurre dans une

petite casserole, ajoutez, en remuant, doivre et sel; mêlez à la

farine, en pâte liasse, sans chauffer.

Graduellement, ajoutez le lait mélangé

avec l'eau, en battant de préférence au fouet en broche, ayant

soin que le liquide se soit épaissi

avant d'en ajouter d'autre. Laissez

bouillir une minute ou deux, puis

ajoutez les légumes et faites chauffer

deux minutes au-dessus de l'eau

ou sur aluminium ou pierre à palette. Si vous désirez des ga-

lettes minces, ajoutez 2 cuillerées à

chaux de Bruxelles ou des pommes de terre.

SAUMON ETUVE A LA SAUCE BLANCHE

DELICIEUX

1 tranche saumon d'environ 2 lbs.;

sauce blanche, préparée comme ci-

contre; 2 oeufs cuits dans;

perail.

Essuyez le saumon avec un linge

humide; mettez-le sur une tôle bien

graisée, saupoudrez-le légèrement

de sel et de poivre et faites cuire à

la vapeur, trente minutes. Puis

enlevez la peau et placez le saumon

sur le milieu d'un plat, entourez-le

de sauce blanche et garnissez avec

les oeufs coupés en six parties et le

perail.

LA CIE. BORDEN, LIMITEE, MONTREAL 5287

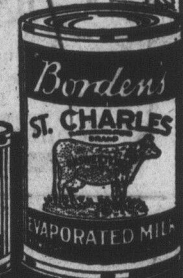
Veuillez m'expédier gratis le Livre St-Charles de 85 recettes éprouvées.

NOM _____

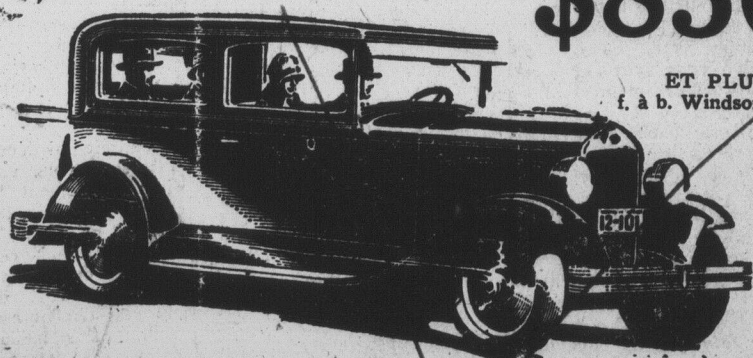
ADRESSE _____

LAIT ST-CHARLES

de Borden



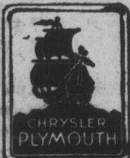
CHRYSLER Plymouth \$850



ET PLUS f. à b. Windsor, Ont.

Sedan Plymouth 2 portes, \$875.

DONNANT A VOTRE PIASTRE UNE NOUVELLE VALEUR



Des milliers d'acheteurs, comparant ce que les autres offrent au même prix ou à peu près, trouvent que ce nouveau produit Chrysler donne plus pour l'argent, en grandeur, style et performance, que chacun des quelques autres autos du groupe à bas prix.

Aucun autre char que le Chrysler Plymouth donne pour le style le nouveau radiateur en chrome plaqué de profil svelte, les garde-boue de type nouveau, et cette visière courbée avec tant de goût. Aucun autre ne donne pour le confort et l'élégance une carrosserie aussi ample, aussi luxueuse et si bien finie.

Aucun autre ne donne pour la performance par son moteur "Silver-Formance" cette vraie haute com-

pression, utilisant n'importe quel combustible; et pour la sûreté, les freins hydrauliques internes sur quatre roues, avec linings sans grincement.

Aucun autre n'assure la durabilité, la longue durée exempte de troubles que la Qualité Standardisée Chrysler placée dans chacun de ses chars.

Et ces points ne sont quelques-uns des avantages uniques au Plymouth, lesquels suffisent à convaincre des milliers de personnes que le Plymouth est le standard de la Valeur dans les pas prix—que le Plymouth ne donne rien de moins que pour la complète valeur de votre dollar.

- Coupé \$850
- Routière 850 (avec siège mobile)
- Auto Tourisme 870
- Sedan 2 portes 875 (avec siège mobile)
- Luxe 910
- places 915
- prix sont f. à b. Ont., compris le transport et l'installation (taxe extra).

BROTHERS - Edmundston, N.B.

Valeurs Etonnantes LES MANTEAUX de Qualité Supérieure



La première journée froide vous trouvera-t-elle flottée dans un manteau confortable—un de ces manteaux excessivement charmants? Oui, si vous l'achetez à même notre assortiment actuel, et assez tôt pour vous emparer de quelque chose d'exclusif. Des modèles avec ou sans garnitures de fourrure attendant ici votre inspection.

LES STYLES—

Paris et New-York décrètent de nouvelles nuances et de nouveaux tissus très soyeux de textures différentes pour l'automne 1928. Les collets à grands revers prononcés s'allongent jusqu'à la taille semblent en faveur.

LES TISSUS—

Adoptés pour les manteaux sont: Kasagrande, Blin-Blin, drap français, drap peau de suède, poli de chameau, etc. Les fourrures sont le renard, le vison japonais, l'écureuil, le castor, le colenski, la taupe, l'opossum, etc.

"THE HOME OF GOOD CLOTHES"

I. KASNER

Rue Canada, ——— Edmundston, N.B.

Les amateurs de thé vert déclarent que
LE THÉ VERT
"SALADA"
 est un délice, non seulement par son
 exquisite couleur dorée, mais par sa
 saveur parfaite.

J. Clark & Son Ltee.
 EDMUNDSTON, N.-B.

FOURNAISES à air chaud, avec et sans tuyaux. —
 Poêles et réchauds de toutes sortes. — RADIOS
 "Westinghouse" avec et sans batteries. — ENGINES
 à gazoline, etc.

Demandez Nos Prix Avant d'Acheter.
 Conditions de Paiements Faciles
 F. E. FOURNIER, gérant local.

Page Agricole

**L'ACTION DE LA CHAUX ET DE
 SES COMPOSÉS EN AGRICULTURE**

— par —
 Frank T. SHUTT, M.A., D.Sc.
 Chimiste du Dominion.

**L'ACTION DE LA CHAUX
 SUR LA TEXTURE DU SOL**

L'effet de la chaux et de ses
 composés sur la texture du sol
 constitue, comme nous l'avons dit
 précédemment, l'une des proprié-
 tés les plus importantes et les
 plus utiles; cet effet est des plus
 marqués et des plus avantageux
 sur les terres argilleuses; une ter-
 re argileuse chauffée est moins
 collante, moins plastique lorsqu'elle
 est humide, et plus meuble
 plus friable lorsqu'elle est sèche.
 Ce changement est produit par
 la coagulation de l'argile, ce qui
 dit que, sous l'effet de la chaux,
 les particules les plus fines de
 l'argile se rassemblent pour former
 des particules plus grosses.

Cette coagulation améliore les
 sols plastiques; ces sols, jusque-
 là durs, imperméables, très diffi-
 ciles à cultiver ou presque incul-
 tivables, deviennent plus faciles
 à travailler et leur ameublisse-
 ment revient moins cher. Cette
 coagulation rend également l'ar-
 gile plus sèche, plus chaude,
 mieux aérée, lui permet de reti-
 nir plus d'eau pour la végétation
 des plantes, et crée un milieu plus
 favorable au développement des
 racines en quête de nourriture.
 Les terres argileuses chauffées peu-
 vent être cultivées plus tôt au
 printemps car la coagulation faci-
 lite le drainage, et permet ainsi,
 dans la plupart des saisons, de se-
 mer plus tôt et d'obtenir des ren-
 dements plus considérables.

Cette action du calcaire sur les
 argiles, qui peut être résumée en
 un mot, "ameublissement", se
 place, par son utilité, au même
 rang, que la neutralisation de l'a-
 cidité.

Sur les sols légers—sablo-ar-
 gileux—la chaux et le carbonate
 de chaux rendent également des
 services, mais pas autant que sur
 des argiles. Ils cimentent légè-
 rement les grains du sol, les rendent
 un peu plus lourds, de texture plus
 serrée, et ces sols, devenant ainsi
 moins ouverts et moins poreux,
 se dessèchent moins facilement
 dans les saisons de sécheresse.

**ACTION CHIMIQUE DES
 COMPOSÉS DE CHAUX**

Nous avons déjà parlé assez
 longuement de la neutralisation
 des acides du sol, par la chaux et
 le carbonate de chaux. Ce ne sont
 pas là les seuls effets chimiques
 de la chaux. Il se produit d'autres
 réactions, quoique peut-être d'u-
 ne valeur secondaire, et que nous
 passerons sommairement en re-
 vue.

1. Il y a d'abord l'action de la
 chaux sur la potasse inerte et non
 assimilable que renferme le sol;
 on ne comprend pas très bien les
 réactions qui se produisent mais
 il n'y a pas à douter que la chaux,
 de même que le carbonate de
 chaux et le sulfate de chaux, a une
 tendance à décomposer les com-
 posés insolubles de la potasse; la
 chaux prend la place de la potasse
 qui se dégage sous une forme
 assimilable pour les plantes. Ains-
 i le calcaire agit directement com-
 me engrais potassique; son ac-
 tion est naturellement plus sensi-
 ble sur les argiles et elle se fait
 surtout remarquer sur les trèfles
 et les autres récoltes légumeuses
 qui répondent plus particulière-
 ment aux engrais potassiques.

2. La chaux et le carbonate de
 chaux réagissent sur les phospho-
 res de fer et d'alumine du sol,
 difficilement solubles et presque
 assimilables; ils les convertissent
 en phosphates de chaux qui
 cède beaucoup plus facilement son
 acide phosphorique pour alimen-
 ter la récolte; c'est cette réaction
 qui rend l'application du super-
 phosphate "acide phosphorique"
 si avantageuse sur les sols riches
 en fer et en alumine.
 (A Suivre)

**GARDEZ VOS
 AUGES PROPRES**

Voici les froids d'automne. Les
 cultivateurs qui travaillent leurs
 vaches au pâturage les "feront
 coucher dedans" bientôt.

Si vous voulez éviter bien des
 ennuis, soit une diminution de
 lait, soit des pertes d'appétit, soit
 des maladies, avant d'en-
 trer votre troupeau à l'étable,
 nettoyez vos auges.

Les cultivateurs qui ont dans
 leurs étables des auges de bois,
 les laissant remplis d'eau en été
 pour les conserver échantées. Cet-
 te eau se corrompt, des bactéries
 diverses s'y multiplient à l'infini,
 et cette eau corrompue est nocive.
 Non seulement, enlèvez cette
 eau mais lavez vos auges à la
 brosse, et après les avoir rem-
 plies d'eau propre et potable, met-
 tez quelques poignées de chaux
 dans l'eau pour la purifier.

Ceux qui se glorifient d'une ins-
 tallation nouvelle avec distribu-
 tion d'eau automatique, doivent
 aussi surveiller la propreté des a-
 brevoirs. Tout l'été, ces abreu-
 voirs sont pleins d'eau, qui ne
 circule pas. Il s'y accumule des
 poussières, des matières végéta-
 les, et même quelquefois des dé-
 chets animaux. Avant de mettre
 le troupeau à l'étable, nettoyez à
 la brosse ces abreuvoirs, qu'ils
 soient de fonte peinte ou de
 fonte galvanisée. Faites circuler
 l'eau assez longtemps pour que
 l'eau qui se trouve avoir séjourné
 dans la tuyauterie d'alimentation
 et qui s'est corrompue dans l'inac-
 tion se renouvelle.

Surveillez la qualité de l'eau
 que vous fournissez à vos ani-
 maux; que ce soit de l'eau pota-
 ble même pas des humains. L'eau
 de puits contaminée par l'urine
 parce qu'ils se trouvent trop près
 de l'étable n'est pas une eau re-
 commandable. Il se peut que les
 animaux n'en meurent pas, mais
 ce n'est pas une preuve qu'elle ne
 leur est pas dommageable.
 Peut-être que la nourriture de

qualité que vous donnez à vos a-
 nimaux ne leur profite pas beau-
 coup, et il peut en dépendre de
 votre eau d'étable.

Surveillez la qualité et la pro-
 preté de l'eau des étables.
 Ed. Beaudoin, ptre.
 Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-
 de-la-Pocatière, P. Q.

**LA CULTURE DE LA
 POMME DE TERRE AU
 NOUVEAU-BRUNSWICK**

(Suite de la première page)
 Il est à remarquer que si les
 terrains de ces régions, aux larges
 ondulations absolument caracté-
 ristiques, ont une texture et une
 structure merveilleusement adap-
 tées à la culture de la pomme de
 terre, ils ne sont pas naturelle-
 ment riches en principes fertili-
 sants, de sorte qu'il est indispen-
 sable d'employer des doses d'en-
 grais chimiques variant de 1,500
 à 2,500 livres à l'arpent pour ob-
 tenir les très gros rendements de
 400 à 450 minots à l'arpent qui
 sont courants pour cette culture
 intensive.

Avec quelques modifications
 locales probablement nécessaires
 ces méthodes utilisées dans le
 Maine et le Nouveau-Brunswick
 pourraient être appliquées dans
 certaines régions de la province
 de Québec où des pommes de ter-
 re de semence de qualité aussi
 bonne sinon supérieure pourraient
 être produites.

Au voyage prirent part MM.
 H. M. Nagant professeur à l'Ins-
 titut Agricole d'Oka; l'abbé F. X.
 Jean, professeur à l'école d'Agricul-
 ture de Ste-Anne de la Pocatière;
 Henry E. Lefebvre, directeur pour
 le Canada de la N. V. Potash Ex-
 port My.; Roger Gagnon, inspecteur
 des Agronomes de district, ministre
 de l'Agriculture de Québec; N. A.
 Mathieu, directeur des champs de
 démonstration, ministère de l'Agricul-
 ture Québec; J. Antoine Ste-Marie,
 directeur de la ferme expérimentale
 de Ste Anne de la Pocatière;
 J. A. Fortin, agronome du
 comté de Champlain; J. Joyal
 agronome du comté de Nicolet;
 Hector Leblanc, agronome du
 comté de Bonaventure; Albert
 Plante, agronome du comté de
 Portneuf; A. P. Pelletier, agrono-
 me du comté de Montmorency;
 J. R. Gauthier, agronome du com-
 té de Rimouski; J. B. Millette, a-
 gronome du comté de Matane;
 Jules Rinfret agronome du com-
 té de Matapédia; M. Gagnon, ser-
 vice d'Horticulture, ministère de
 l'Agriculture de Québec.

MM. L. Therrien, J. E. McIn-
 tyre et R. F. Thomas, représen-
 tants de la N. V. Potash Export
 My., pour Québec, les provinces
 Maritimes et le Maine respecti-
 vement accompagnèrent l'excursion.
 Les visiteurs revinrent enchan-
 tés de ce voyage aussi instructif
 qu'intéressant que guidèrent M.
 Thomas dans le Maine et M. Mc-
 Intyre dans les provinces mariti-
 mes.



**LORSQUE LES
 ALIMENTS SURISSENT**

Plusieurs personnes croient
 qu'elles ont une "indigestion"
 lorsque ce n'est qu'une condition
 acide qui peut être corrigée dans
 cinq ou dix minutes. Un anti-acide
 effectif comme le Lait de Magnésie
 Phillips rend vite la di-
 gestion normale.
 Phillips fait tôt disparaître les
 gaz et l'agreur après les repas. Il
 prévient cette dépression qui arrive
 si souvent deux heures après les
 repas. Quelle préparation plai-
 sante à prendre. Et comme elle
 est une dose brûlante de Soude—qui
 n'est qu'un soulagement tempo-
 raire le Lait de Magnésie Phil-
 lips neutralise plusieurs fois son
 volume d'acide.

La prochaine fois qu'un repas
 trop frugal, ou qu'une diète trop
 riche vous causera le moindre
 malaise, essayez.

PHILLIPS
 MILK
 of Madrasia

Salmes

-- OFFRE --

UNE SECONDE PRIME

UN SUPERBE

RADIO

ELECTRIQUE MARCONI

Le tirage de ce Radio Marconi aura lieu
LUNDI LE 31 DECEMBRE

**UN CADEAU DU JOUR DE L'AN
 POUR QUELQU'UN**

Comme nous lavons fait pour le Coach Pontiac gagné
 par M. Pit H. Martin, un coupon sera donné pour chaque
 achat de \$1.00, de marchandises pour Hommes, Dames
 et Garçons, au sous-sol comme au premier étage.

Ces coupons ne vous coûtent rien. Vous achetez sim-
 plement de la bonne marchandise à un prix raisonnable,
 parfois plus bas qu'ailleurs, et nous vous donnons gra-
 tuitement un coupon pour chaque piastre d'achat.

VENEZ - VOYEZ - ENTENDEZ
"LE RADIO MARCONI"
DANS NOTRE MAGASIN

David Moscovicz

"LE MAGASIN TOUJOURS D'AVANT"

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et réserve \$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927) \$50,716,900.00

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres, et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR NORMISDAS LAPORTE

1er Vice-président **M. TANCREDE BIENVENU**
2e Vice-président **M. S.J.B. ROLLAND**

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE L.-J. PATENAUE

CHS.-A. ROY, Gérant général

Succursale à Edmundston, **J.-A. BACON**, Gérant.

NOTES LOCALES

—M. et Mme Ernest Michaud, Mme Emile Bernier, Mme Oscar Guerette et ses fillettes Rachel et Corinne, tous de Québec, étaient en visite chez M. Olivier Guerette dimanche.

—M. Oscar Viel, géolier de la prison de Riv.-du-Loup, était de passage en ville cette semaine.

—Mlle Régina Carrier est de retour d'un voyage à Moncton où elle était l'hôte de M. et Mme Calixte Savoie.

—M. et Mme Maurice Bernier, visitaient leurs parents cette semaine. Ils ont fait le voyage en auto avec M. Alphonse Paré, du "St-Laurent" de Rivière du Loup.

—Mmes Albert St-Amant et E. Bernier de Grand Sault, étaient en visite dimanche dernier chez M.M. Paul Ouellet et Elzéar L'Italien.

—Mlle Blanche L'Italien est de retour d'un voyage à Ste-Rose.

—M. et Mme J. J. Daigle et Mme Hubald Daigle sont actuellement en voyage à Montréal.

—M. Luc O. Guérette est parti pour un voyage à Boston. Il sera de retour au milieu de la semaine prochaine.

—M. et Mme F. E. Fournier sont allés à Québec dimanche dernier en auto.

—M. Raymond Breaux, pharmacien, est de retour d'un voyage d'affaires à Boston.

—M. George Irving de Moncton est invité du Rév. M. W. A. Ross et Mme Ross.

—M. Georges Rice de Madawaska, Me., passe une semaine à Boston et autres villes américaines.

—Mlle Gladys Hall de Kingston, Ont., est l'invitée de Mlle Grace Stevens.

—Une partie de plaisir eut lieu au chalet des Bachelors la semaine dernière. M. Georges Hébert de la Malbaie était l'invité d'honneur. Il intéressa beaucoup les personnes présentes par son talent de prestidigitateur.

—Mlle Grace Stevens et Mme Earl Nesbitt sont de retour de Presqu'Isle où elles ont passé une couple de semaines.

—Mme R. V. McCabe a reçu à un grand bridge la semaine dernière: Mmes A. Desrochers, N. Franchetti, S. Burpee, P.H. Laporte, R. Murchie, G. Genberg, A.W. Brebner, D.A. Fraser, H. M. Grady, F. Connelly, W. Matheson, A.S. McKinley, D.H. VanWart, J. F. MacKenzie, A.A. Pickard, E. Tapley, J. Reith, W. A. Ross, J.F. Scott, W.L. Gillis, L. M. Sherwood, W. Seeley, L. D. Smiley, D. Stevens, J.M. Stevens, F. Gregory, D. Faiké, L.F. Colson, F.D. Tweedie, G. Burns, F. Griffin, R.S. White, D.H. Matheson, L.A. Landry; Mlle E. Babin, Gladys Hall de Kingston, Dora Jonhson, Chatham, Yvette Laporte et plusieurs autres étaient présentes.

—Mlle Yvette Laporte a reçu à un bridge dimanche soir. On y remarqua M.M. et Mmes A. J. Dionne, Geo. J. Rice, Antoine Robichaud, Berthe Albert, Weeda Daigle, Mme L.A. Landy, M.M. Albert Rice, Rupert McCabe, Ernest Rice, Francis Breaux et George Wilks.

—Mlle Eva Lévesque a été l'invitée d'honneur à un shower donné par Mlle Cécile Cyr.

ABSENT

Le Dr A. M. Sormany annonce qu'il sera absent de son bureau pour trois mois. Il se rend à New York pour étudier une spécialité. Il sera de retour vers Noël.

A VENDRE

Une voiture en bon état gris pour bébé, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Mme J. E. Sherwood, rue Michaud 656-14-27s.

A VENDRE

Trois serins, bons chanteurs, un perroquet, de belles fougères de maison. Aussi Cash register, balance Toledo, rack à biscuits et boîte à poissons (fish case). Bas prix, s'adresser à A. TOPPING, Edmundston, N.-B. j.n.o.—27s.

A VENDRE


CINQ chevaux de travail et de voiture, à bas prix. S'adresser à J. Frank RICE, Edmundston, N.-B. j.n.o.—27s.

PERDUS

Une ETUI contenant deux chapelets et une petite somme d'argent, perdue il y a une quinzaine de jours devant l'église ou à l'intérieur. Prière de la rapporter au Bureau du Madawaska et recevoir récompense.

SELLIER

Sam Carroll annonce l'ouverture d'une boutique pour réparations de chaussures et de harnais sur la Rue Victoria. Ouvrage prompt et garanti. If.—657



On Demande

Un vieillard fatigué — un jour ce sera peut-être vous. Hier encore il était jeune et vigoureux — et dépensait largement — sans penser à l'avenir. Cependant s'il avait su économiser \$5.00 par semaine pour une police-vie de la Dominion, il aurait aujourd'hui un revenu assuré.

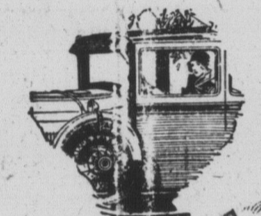
Le représentant de la Dominion Life vous expliquera comment prévoir pour votre vieillesse et ceux qui vous sont chers.

E.-J. HUBERT, gérant de district
F. BERUBE, représentant.

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

HEAD OFFICE — WATERLOO ONTARIO

Un dollar investi est une dollar économisé — demandez par écrit notre Service budgétaire gratuit.



Le Dictateur

A Fait 5000 Milles
en 4751 Minutes...

Un Record pour les Autos
Dans sa classe de Prix.

Il a la vitesse, la Force et le Style
--Aussi les Ressorts sur billes
Exclusifs de Studebaker.

--Vous ne pouvez le comparer
à \$1550!
E. O. B. Walkerville
Government Licensed Dealer

W. C. ALBERT,

Edmundston, N.-B.

Made in Canada by
STUDEBAKER

Town of Edmundston

TAX NOTICE—SECTION 93 OF THE TOWNS' INCORPORATION ACT CHAPTER 179.

To H. H. Hammond—
Public notice is hereby given that you have been assessed for rates and taxes in the Town of Edmundston as follows—

Store and Residence Victoria St.	1926 Valuation	\$9650.
	Amount of Tax	\$212.30
	Interest	25.47
1927 Valuation	\$9350.	
	Amount of Tax	196.35
	Interest	12.76
1928 Valuation	\$9350.	
	Amount of Tax	196.35
	Interest	.98
		\$644.21

And unless the above, together with the cost of this notice, is paid to me on or before the 28th day of October next, a warrant for the sale of the above property will be issued.

Dated at Edmundston, N.-B., this 28th day of September, A. D., 1928.

Thomas Guerrette,
Town Treasurer.

CHAMPOUX & GIGUERE

SI VOUS PORTEZ DES HABITS FAITS SUR MESURES

Nous pouvons vous offrir un des meilleurs services de Marchands-Tailleurs qu'il soit possible d'offrir. La nouvelle variété d'automne dans les tissus à complets est maintenant les plus beaux produits des filatures anglaises et canadiennes.

Quel que soit le patron que vous choisirez, soyez assuré que votre complet sera taillé avec tout le soin voulu, confectionné sans le moindre défaut et dans le style du jour par le fameux "Leishman" et autres tailleurs renommés, sans compter que les valeurs en sont surprenantes.

Profitez de l'occasion où le représentant de Art Kraft Clothes et Leishman est à notre magasin pour donner vos mesures—jusqu'au 29 octobre.

Comme nous avons toujours eu le principe de favoriser nos clients par un SPECIAL tous les samedis, nous commencerons cette semaine par un beau lot de Chemises.

300 Chemises en Broadcloth, val. \$1.90
pour \$1.25

Champoux & Giguere

Ancien Restaurant Topping Edmundston, N.-B.



FOURRURES

Manteaux faits sur mesures, confectionnée dans notre atelier d'Edmundston.—Aussi jolis manteaux tout faits. Réparation des manteaux en fourrures et autres pelletteries. Travail fait avec soin à notre atelier.

Voyez notre assortiment de fourrures: renards, marthe, ermine, etc.

UN GRAND PROBLEME EST RESOLU

Pour le public acheteur d'Habits et de Pardessus.—Cherchez l'enseigne rouge chez:

J.F. Lebel

TAILLEUR

Pour \$25.00 vous aurez un Habit fait sur mesure avec satisfaction garantie.



DU 15 SEPT. AU 15 OCT.
Aux 50 premiers clients nous donnerons un coupon numéroté qui donnera droit au tirage d'un Complet ou d'un Pardessus donné gratuitement au choix du gagnant.

EATON GROCETERIA

Heures d'affaires: 8.30 du matin à 6 P.M. tous les jours, le samedi compris.

OUVERTURE

JEUDI LE 27 SEPTEMBRE

Au Coin des Rues Canada et de l'Eglise

Un service complet de Groceteria pour les ménagères qui veulent choisir elles-mêmes leurs provisions.—Portez-les aux comptoirs de la caisse et de l'emballage, puis emportez-les.

EMPORTEZ ET ECONOMISEZ!

Nous vendons les VIANDES CUITES et FUMÉES, les OEUFS, le BEURRE, les FRUITS et l'ÉPICERIE en général.

Venez constater par vous-mêmes l'économie que vous pouvez réaliser par la méthode Groceteria.

SURVEILLEZ NOS VITRINES POUR OFFRES SPECIALES.

EATON GROCETERIA

OPERATED BY T. EATON LIMITED